



ZOOM SUR :



Le cuivré des marais

Lycaena dispar de son petit nom latin, ce joli papillon orange vif sur le dessus et bleuté en dessous, aux ailes antérieures allant de 13 à 20 mm, habite les zones humides mais pas n'importe lesquelles ! Pour accomplir son cycle biologique, il a besoin d'une **plante-hôte** où l'adulte y pondra ses œufs, sous les feuilles immergées, et dont la chenille se nourrira ensuite. Cette plante c'est le **Rumex** appelé également l'Oseille.

Ce papillon est souvent présenté comme un témoin des zones humides, de leur disparition et de la perte des fonctions qu'elles remplissent pour la gestion de l'eau et de le développement de la biodiversité. Cet insecte a de nombreux statuts de rareté et de protection : protection nationale, Directive Habitats Faune Flore, ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique), liste rouge française et européenne.

On peut observer les adultes, dans nos prairies humides, 3 fois dans l'année : en mai, en juillet et en septembre.



Oseille crépue



TEMOIGNAGE D'ACTEUR

Le GAEC Faulong : « une exploitation familiale, à dominante élevage, axée sur des filières courtes, qui mettent en avant notre savoir-faire et la richesse de notre département en matière de choix de surface fourragère »

« Les prairies naturelles sont à mes yeux quelque chose qui va plus loin que de simples surfaces en herbe. De par leur positionnement, elles ont une influence bien supérieure à ce que l'on imagine. La composition de la flore est d'une diversité que seule la nature peut créer par des décennies d'existence, que ce soit en zone humide ou en d'autres zones (sèches, coteaux, etc.). **La flore qui compose une prairie est un des éléments principaux de l'alimentation d'un cheptel de qualité. Ce sont ses minéraux, ses oligo-éléments, ses graminées et légumineuses qui l'enrichissent, et sont pleinement appropriés à l'équilibre des ruminants. Garder, exploiter ces prairies est un gage d'avenir pour un élevage sain et écologique.**

Les MAEc proposées par l'ADASEA du Gers vont dans le sens d'une reconnaissance des prairies naturelles, une reconnaissance **agronomique, écologique et économique**. Si les contrats étaient plus rémunérateurs, ils inciteraient les propriétaires à les exploiter plus durablement.»

Simon FAULON, président de l'ADEL 32.

- ⇒ 180 ha dont **18.75 en prairies inondables**
- ⇒ Plus d'une centaine de **blondes d'Aquitaine**
- ⇒ Production de **veau rosé** en vente directe



Contacts :



Claire LEMOUZY
Thanh-Chi NGUYEN
Emilie PORTE
Guillaume SANCERRY



ADASEA DU GERS CAT ZH Gers

Maison de l'Agriculture
Route de Mirande
BP 70161
32003 AUCH CEDEX
Tél. : 05.62.61.79.50
a032@adasea.net

Lettre réalisée par l'ADASEA du Gers avec le soutien financier de :



Crédit photo : ADASEA 32. Imprimé par nos soins.

Les Prairies Inondables de la Gimone et de l'Arrats



- Las Arriberes n° 2 -

Les zones humides ont, en grande partie disparu et il est heureux qu'on pense aujourd'hui à les protéger. Leurs intérêts fonctionnels en termes d'absorption des crues, de filtration et d'épuration des eaux ne sont plus à démontrer. Ce sont de véritables éponges qui emmagasinent le surplus d'eau et le restituent en période sèche. Le syndicat mixte aval de l'Arratz que je préside a décidé d'acquérir un hectare et demi de prairie classée en zone humide sur la commune de Peyrecave. Cette acquisition est possible grâce à l'aide de l'Agence de l'eau du bassin Adour Garonne. Cette prairie sera entretenue par le pacage des vaches du vendeur, suivant un cahier des charges qui protégera la faune et la flore. L'ancien méandre sera également aménagé afin de rendre à la rivière son cours d'origine et permettre à la prairie de jouer son rôle de bassin inondable. Un parcours pédagogique à l'intention des enfants des écoles pourra voir le jour un peu plus tard car c'est à eux qu'il faut inculquer les bonnes pratiques pour garantir le futur.

M. Jean DUPUY, Président du Syndicat mixte du bassin aval de l'Arratz



2014 : les prairies inondables de l'Arrats rejoignent celles de la Gimone

- ◆ Inventaire réalisé en 2014 sur l'Arrats et l'Orbe
- ◆ **57% des prairies** uniquement **inondables** : cortège floristique de prairies mésophiles (formations végétales herbacées installées sur des sols relativement fertiles et bien drainés)
- ◆ **43 % des prairies** restantes inondables et **humides** ou hygrophiles et présentent une flore typique : Joncs, Laïches, Jacinthe de Rome, ...
- ◆ **21% des prairies** étaient déjà contractualisées en **MAEt** (Mesures Agro-Environnementales territorialisées) « **prairie humide** », à obligation de résultats
- ◆ Animation de **2015** : **contractualisation de 27% de prairies** supplémentaires (comparée à 2012 et 2013), soit environ 74 ha, grâce à des **MAEc** à obligation de moyens (suppression de la fertilisation, retard de fauche,...)
- ◆ **30% des prairies** inventoriées présentent un **intérêt écologique fort** : présence de la Jacinthe Romaine, du Cuivré des marais ou du Damier de la Succise et plus de **60% des prairies** présentent un **bon état de conservation**.
- ◆ **7 secteurs majoritaires ont fait l'objet d'une animation agro-foncière (d'amont en aval)** : Lamaguère/Faget-Abbatial (1), l'Isle-Arné/Aubiet (2), St-Sauvy/Mauvezin (3), Homps/Monfort (4), Gramont (5), Peyrecave/Mansoville (6) et St-Antoine/St Loup (7).
- ◆ **Convention de partenariat** signée avec les 2 syndicats de rivière : Syndicat Mixte d'aménagement de l'Arrats et Syndicat Mixte du bassin aval de l'Arratz



- ⇒ **433 ha inventoriés**
- ⇒ **158 ha (74 prairies) ayant reçu des diagnostics environnementaux et des conseils de gestion**
- ⇒ **164 ha contractualisés en MAEt et MAEc depuis 2012 soit 48% des prairies**

Comment concilier production fourragère et préservation d'une zone humide ?

C'est dans une gelée fraîche du **19 mars 2015**, que les lycéennes et les lycéens de la **1^{ère} BAC PRO CGEA** (Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole) ont parcouru la prairie humide de l'exploitation de Sarniguet à **Mirande**. L'objectif de cette matinée était de provoquer la réflexion des étudiants sur l'intérêt de ces zones humides pour l'agriculture.

Répartis en trois groupes, ils ont abordé la zone humide sous différents angles :

- ⇒ l'aspect fourrager d'une prairie humide et les plantes qui la composent (adventices, plantes appétentes,...)
- ⇒ la faune vivante autour et dans la mare, deuxième zone humide du site et l'importance de cette mare pour la qualité de l'eau du ruisseau présent à proximité
- ⇒ l'importance des haies en tant que corridor écologique, milieu propice au développement des auxiliaires de cultures et plus globalement l'importance de ces haies dans le paysage.

Après ces ateliers, les étudiants, par groupe de 6, ont été invités à créer une publicité pour faire la promotion de cette parcelle pour une vente. Après production, toutes ces affiches ont été soumises au vote, en classe.

Voici l'affiche élue : qu'en pensez-vous ?



Présentation de l'animation



Découverte de la prairie humide



Initiation au monde de la mare

Concours Prairies Fleuries - édition 2016 -

La 3^{ème} édition du Concours Général Agricole des Prairies Fleuries aura à nouveau lieu sur le territoire de la Gimone et de l'Arrats.

Après M. ROUMEGUERE à Gimont en 2014, qui sera le vainqueur de cette nouvelle édition ?

Prairie naturelle, humide ou inondable, fleurie et équilibrée, si vous avez au moins 3 UGB vous pouvez être candidat !

Appelez-nous pour vous inscrire : ADASEA 32 : 05.62.61.79.50



Dans le 82, les prairies inondables de la Gimone à l'honneur

Le 28 avril 2015, le Syndicat Mixte du Bassin de la Gimone, en partenariat avec la Cellule d'Assistance Technique aux Zones Humides de l'ADASEA du Gers, a organisé une matinée terrain sur le thème des prairies inondables de la vallée de la Gimone. M. DELBREIL, 1^{er} Vice-président du syndicat a chaleureusement accueilli la vingtaine de participants (agriculteurs, éleveurs, élus, acteurs publics de l'aménagement du territoire...) venus du Tarn-et-Garonne et du Gers, sur une prairie humide appartenant à M. DUBROCA, à la sortie de Beaumont-de-Lomagne.

A travers les interventions de C. SABATIER et S. ESCLAMADON (techniciens de rivière) ou d'E. PORTE (CATZH 32) et les échanges avec les participants, cette matinée a ainsi permis de faire un point sur la situation actuelle de ces prairies, leurs éventuelles menaces, leurs usages et leurs contraintes d'exploitation, leurs intérêts floristiques et écologiques et enfin, les mesures et aides à leur valorisation possibles.

La prairie visitée est donc un exemple de gestion raisonnée qui permet de concilier exploitation de la parcelle et conservation du fonctionnement naturel de la rivière et de ses abords.

Dans une deuxième partie, P. COUGOULE (SATESE 82) a abordé de manière plus globale, les zones humides inventoriées sur le département puis la réglementation spécifique qui s'applique à ces milieux.

La matinée s'est clôturée par la découverte de la flore spécifique des prairies humides des bords de Gimone qui était alors en pleine floraison.



« Et si on en faisait tout un foin ... ? »

L'ADASEA a engagé une réflexion sur la valorisation économique des prairies inondables afin de leur donner une place plus durable dans les systèmes agricoles. L'accueil d'une stagiaire, Claire FRANCOIS, étudiante ingénieure à l'école d'agronomie de Toulouse, a permis d'amorcer le projet d'une filière commune de commercialisation du foin. Différents marchés ont été étudiés : agricole, équin et pour animaux de compagnie notamment.

Une première réunion avec les éleveurs et céréaliers concernés, a été organisée en novembre 2015 pour présenter les résultats. Cette après-midi a été l'occasion de laisser la parole aux agriculteurs. Les opinions concernant la situation critique des prairies, leurs valeurs et l'importance d'agir ont rapidement convergé. De ce constat, les échanges autour des débouchés ont mis en évidence les limites, mais aussi le potentiel d'action pour valoriser ces espaces. Avant de s'engager dans une filière de vente, les agriculteurs ont besoin de mieux connaître la qualité de ce foin et d'améliorer les échanges entre eux en s'organisant (association, GIEE,...). Cette organisation permettra de travailler ensemble à la préservation et à la valorisation de ces prairies. La structure légitimera les agriculteurs comme force de proposition et d'action face à des potentiels financements. Elle permettra également de faciliter les échanges de foin et de connaissances entre les agriculteurs.

Vous êtes intéressés par ce projet ? Contactez-nous au 05.62.61.79.50

Restauration d'une prairie inondable : l'exemple de Touget

Sans gestion, depuis plus de 3 ans, la prairie de Mme et M. JOLY s'est refermée petit à petit et de nombreux frênes ont envahi la parcelle.

La prairie est également connue pour la présence de la Jacinthe romaine. Consciente de l'enjeu agro-écologique de cette parcelle, l'ADASEA a proposé un accompagnement technique et financier aux propriétaires afin de restaurer la prairie et de permettre à un nouveau gestionnaire de bénéficier du fourrage fourni par cette prairie.

L'Agence de l'Eau Adour-Garonne propose un financement à hauteur de 60% du budget total pour ce type de travaux. Ces derniers sont accompagnés d'un cahier des charges très précis que l'entrepreneur s'engage à respecter.

